

Turenne Capital lance les FIP ISF Cap Patrimoine Durable 1 et 2

Paris, le 06 avril 2010 : Turenne Capital annonce le lancement des FIP ISF « Cap Patrimoine Durable 1 et 2 » éligibles à la réduction de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, agréés par l'AMF le 11 mars 2010.

Les FIP Cap Patrimoine 1 et 2 sont destinés à accompagner les entrepreneurs dans le développement des entreprises de croissance, notamment dans les secteurs suivants : la santé, l'écotechnologie, le développement durable, la distribution et les services. Ils couvrent l'ensemble de la France : le FIP Cap Patrimoine Durable 1 investira principalement dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France, Centre, et le FIP Capital Patrimoine Durable 2, dans les régions Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Par Patrimoine Durable, Turenne Capital entend les entreprises intervenant, notamment, dans le développement durable, tout en sachant que durable doit rimer avec rentable. En effet, sans performances financières, il n'y a pas de pérennité ni de performance sociale.

Le FIP Cap Patrimoine Durable 1 s'appuiera sur les équipes de Turenne Capital basées à Paris, et le FIP Cap Patrimoine Durable 2, notamment sur l'équipe de Marseille.

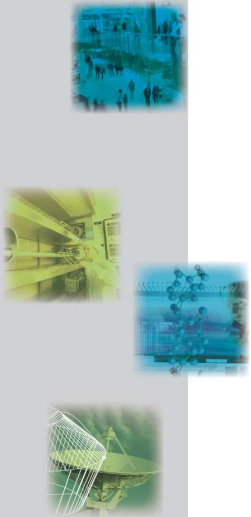
Ces FIP offrent un triple avantage fiscal :

- ✔ Une réduction de l'ISF portant sur 50 % des sommes investies par les fonds en PME éligibles,
- ✔ Une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) portant sur 25% de la part du versement et des droits d'entrée correspondants n'ayant pas donné lieu à une réduction d'ISF,
- ✔ Une exonération des plus-values à la sortie, hors prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Le taux d'investissement des FIP Cap Patrimoine 1 et 2, dans les PME Eligibles ouvrant droit à la réduction d'ISF, est de 70 %.

Ainsi, pour une souscription de 21 000 €, dont 1 000 € de droits d'entrée,

- la réduction ISF 2010 sera de 7 000 € = (20 000 € x 70 %) x 50 %
- la réduction IR 2010 sera de 1 575 € = (20 000 € x 30 %) x 25 % + (1 000 € x 30 %) x 25%



Avec ces nouveaux Fonds, Turenne Capital conforte sa présence auprès des entrepreneurs performants qui ont vocation à devenir des leaders dans leur secteur, et à créer des emplois en France.

A PROPOS DE TURENNE CAPITAL

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital développement indépendante gérant 300 millions d'euros, accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance, à l'international et dans le cadre d'opérations de transmission.

Turenne Capital gère 300 millions d'euros à travers différents FCPI et FIP, un véhicule coté : Turenne Investissement ; un FCPR : Jet Sud comptant parmi ses investisseurs le Groupe Crédit Agricole, la Banque Européenne d'Investissement et le Fonds Public de Capital Risque, géré par la CDC, et des family offices.

En se positionnant sur le segment du capital développement, notamment innovant et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

Contacts

Turenne Capital
Béatrice VERNET
Secrétaire Général
Tél. : 01 53 43 03 03
bvernet@turennecapital.com

Actus Finance
Caroline Guilhaume
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 35 79
cguilhaume@actus.fr